



GOUVERNANCE TERRITORIALE : PROPOSITIONS DU COMITÉ DE COORDINATION NATIONAL



1. OBJECTIFS

- Profiter de la réforme territoriale pour **consolider et moderniser** la gouvernance de nos structures déconcentrées.
- Relever le triple défi de l'efficience, de la représentativité et de la proximité pour **optimiser** nos réponses aux enjeux de demain.
- Saisir l'opportunité d'**harmoniser** les principales dispositions statutaires des comités départementaux et des ligues régionales pour renforcer la cohérence entre les territoires.

2. REPRÉSENTATIONS DANS LA GOUVERNANCE

- **Place des élus des CD dans les LR :**
 - Invitation des Présidents de CD avec voix consultatives.
 - Création d'une « Commission des Présidents de CD » dans chaque LR.
 - Travail sur la parité hommes/femmes.
- **Place des élus des LR dans les CD :**
 - Invitation du Président de la LR avec voix consultative.
 - Peut se faire représenter par un membre désigné par le Comité Directeur de la LR.
 - Travail sur la parité hommes/femmes.
- **Représentation des clubs ou autres territoires dans les LR :**
 - Les territoires des LR actuelles n'ont plus à être représentés en tant que tels : la représentation territoriale doit passer par les CD (modalités à définir).

3. MODES DE SCRUTIN

- **Ligues régionales** :
 - Mode de scrutin à définir mais qui devra être commun à toutes les LR.
- **Comités départementaux** :
 - Libre pour les CD (uninominal ou liste).

4. ANTENNES

- **Conditions de création :**

- Pas de critère imposé mais constitution d'un dossier par la LR ou le CCR.
- Pas de délégation à l'antenne mais la FFBB doit définir :
 - les missions traitées exclusivement au siège,
 - les missions pouvant être traitées depuis les antennes.

- **Conditions de localisation :**

- La FFBB évaluera la pertinence des propositions (patrimoine immobilier existant, mutualisation avec le CD, RH sur site, coûts minima...)

- **Procédure de décision :**

1. Proposition de création ou de suppression émise par la LR ou le CCR.
2. Avis du CCN.
3. Validation du BF.

→ Les modalités de constitution des dossiers seront traitées lors du séminaire.

5. RÉPARTITION DES COMPÉTENCES CD / LR

- Compétences exclusives des LR
- Compétences exclusives des CD
- Compétences partagées entre CD et LR
- Suppression des « doublons »

→ La répartition des compétences entre CD et LR sera traitée lors du séminaire.

6. CALENDRIER

- **26 / 27 novembre 2016 : Séminaire « Territoires » (Paris)**
 - Consultation des CD et LR
- **Du 28 novembre 2016 au 15 décembre 2016 : Travaux préparatoires (CCN)**
 - Proposition de grands principes pour les statuts des CD
 - Proposition de grands principes pour les statuts des LR
- **16 / 17 décembre 2016 : Séminaire du Comité Directeur fédéral (Paris)**
 - Validation des grands principes des statuts des CD
 - Validation des grands principes des statuts des LR
- **7 / 8 janvier 2017 : Séminaire d'Accompagnement des Dirigeants (Troyes)**
 - Présentation des grands principes des statuts des CD
 - Présentation des grands principes des statuts des LR

6. CALENDRIER

- **3 / 4 mars 2017 : Comité Directeur fédéral**
 - Validation des statuts types des CD
 - Validation des statuts types des LR
- **11 et 18 mars 2017 : Réunions « Inter-CCR »**
 - Présentation des statuts types
 - Mise en place de l'accompagnement juridique
- **Entre les réunions « Inter-CCR » et le 2 avril 2017 :**
 - Adaptation des statuts par chaque CD et LR (+ accompagnement juridique)
 - Envoi à la FFBB pour avis conforme
- **Pour le 15 avril 2017 au plus tard :**
 - Retour de la FFBB sur les statuts envoyés (avis)

6. CALENDRIER

- **16 avril au 1er mai 2017 :**
 - Adoption des statuts par les Comités Directeurs des CD et LR
 - Convocation aux Assemblées Générales des CD et LR (45 jours en amont)
- **2017 : Assemblées Générales des CD et LR**
 - Adoption des futurs statuts par toutes les structures
- **14 octobre 2017 : Assemblée Générale FFBB**
 - Adoption des futurs statuts fédéraux
- **A partir de janvier 2018 :**
 - Assemblées Générales électorales des CD et LR (pour les territoires volontaires)
- **2020 :**
 - Assemblées Générales électorales des CD et LR (pour toutes les structures)
 - Assemblée Générale électorale de la FFBB



117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80